



**FICHE SITE**  
**site classé**  
**27 169 000**

## **LE CHATEAU D'ACQUIGNY ET SON PARC**

*Liste des communes concernées* : ACQUIGNY

*Superficie* : 15,72 ha

*Arrêté de classement du 27/02/1948* : est classé l'ensemble formé par le château et le parc situés sur le territoire de la commune d'Acquigny (Eure), limité à l'est par l'Eure, à l'ouest par le «Chemin de Saint-Lambert», et comprenant les parcelles n° 1 section G et n° 1 à 12, 24 à 28, 278, 280, 414 à 418 section D